



EXTRAIT N°28/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2021

Date de la convocation :	Le 16 mars 2021	L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. ADELE Claude, 1 ^{er} adjoint ;
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	<i>PRESENTS</i> : le Maire, M. Yan MONPLAISIR. <i>Adjoints</i> : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<i>Conseillers municipaux</i> : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, M. PALIX Pierre, Mme FRANCOIS Francine, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.
Présents	26	
Procurations	1	
Absents	3	<i>ABSENTS EXCUSES</i> : Mme MENCE Marielle, (procuration à M. DELPHIN Laurent), Mme LARAIRIE Sylvia.
Excusés	3	
En cours de Séance :		<i>ABSENTS NON EXCUSES</i> : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, M. ADELAIDE Michel.
Présents	28	
Procurations	1	
Absents	3	
Excusés	1	
ASSISTANTS		M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DirCab), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Claudine NELLA, Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE (DCE), M. José SOUDOUROM (DSU).
REÇU LE 31 MARS 2021		

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**CREATION ET AMENAGEMENT DU PLATEAU SPORTIF DE
L'ECOLE HENRI MAURICE
APPROBATION DU PLAN DE FINACEMENT**

Le Maire expose :

La création d'un plateau sportif dans l'école, véritable outil de promotion de l'activité physique, répond à des enjeux éducatifs, sanitaires et de cohésion sociale.

Dès lors, la création d'un plateau sportif immédiatement et continuellement accessible au public scolaire devient un objectif et une priorité pour une plus grande pluralité et diversification de l'offre sportive. Ces équipements serviront d'équipements de délestage et d'amortisseurs en prévention de la surutilisation du mobilier communal pour les entraînements de certaines associations sportives de la Ville.

L'opération a été estimée à la somme de 111 008,50 € H.T. Le plan de financement se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
CREATION & AMENAGEMENT PLATEAU SPORTIF « ECOLE HENRI MAURICE »	111 008,50 €	Ville Autofinancement	11 100,85 €	10,00 %
		CACEM Fond de concours 2020	11 100,85 €	10,00 %
		ETAT D.E.T.R. 2021	88 806,80 €	80,00 %
TOTAL	111 008,50 €	TOTAL	111 008,50 €	100,00 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER le plan de financement relatif à la création et aménagement d'un plateau sportif à l'école Henri MAURICE.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 22 mars 2021

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture

Prefecture de Martinique Contrôle de légalité REÇU LE	31 MARS 2021
---	--------------

